

duction en France d'une voiture chargée de tabac belge. Ce bruit est complètement erroné. On a pu voir sa voiture chargée de tabac et entourée de douaniers, c'est vrai, mais c'est par pure complaisance qu'il avait permis aux douaniers de déposer sur sa voiture leurs prises de la nuit.

Un ouvrier tisserand de la commune de Watrelos, Alfred Vanaverbecque, condamné, il y a quelque temps, à 1 mois de prison pour outrages envers le commissaire de police, ne s'étant pas rendu pour subir sa peine, dix jours après sa condamnation, a été arrêté par la gendarmerie et écroué au dépôt de sûreté, à Lille.

Hier matin, les douaniers du poste de Toufflers ont aperçu et poursuivi une bande composée de cinq fraudeurs et, après une longue course, sont parvenus à en arrêter un et à faire lâcher leur charge à deux autres. La prise s'élève à 105 kilos de tabac.

Le fraudeur arrêté se nomme Jules Delbecq, et est âgé de 23 ans. Il n'était sorti de prison que depuis deux jours.

Une dame se présentait hier au bureau de M. le commissaire central, à l'Hôtel-de-Ville, à Lille, et déclarait qu'elle avait une confidence à faire à la police :

— Monsieur, dit-elle au secrétaire en chef près duquel on l'avait conduite, je viens vous faire savoir que je suis Jeanne d'Arc, je viens de Liège, où l'on m'a retenue pendant la guerre, sans quoi il est indubitable que j'eusse sauvé la France.

M. le secrétaire était trop galant homme pour la contredire; il demanda simplement ce que notre héroïne pouvait entendre de la police.

— Je voudrais, dit-elle, que vous me fissiez nommer cantinière.

Pendant que l'on cherchait à lui persuader que la pucelle d'Orléans serait assez déplacée dans une pension de sous-officiers, un employé subtil avait été chercher main-forte, et la pauvre femme sous bonne escorte fut conduite d'urgence à l'hôpital.

Le nommé François-Joseph Fournier, dit Paillet, âgé de cinquante ans, né à Hamel le 20 juillet 1822, est accusé d'avoir, à diverses reprises, à Guezin, Cautin et Lambres, émis ou tenté d'émettre de fausses pièces de 5 francs belges. Les antécédents de Fournier sont des plus mauvais. Il a subi plusieurs condamnations pour vols et escroqueries; la moindre est d'un an de prison.

L'accusé avoue les faits, mais il prétend avoir reçu de bonne foi contre des billets d'émission les pièces fausses qu'il a mises en circulation.

Le jury rapporte un verdict de culpabilité avec circonstances atténuantes.

La cour condamne Fournier, dit Paillet, à quatre années d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende.

Ch. Mercuray, âgé de dix-huit ans, né à Herzelle, a à répondre de deux accusations.

La première, un attentat à la pudeur.

La seconde, un vol d'objets mobiliers, de vêtements, et d'une somme de 200 francs, commis avec escalade et effraction le 30 octobre 1872, au préjudice du nommé Louis Caerel, demeurant à Dunkerque, oncle de l'accusé.

Mercuray a déjà, malgré son jeune âge, des antécédents judiciaires; il reconnaît les faits qui lui sont reprochés, mais il se défend d'avoir employé la violence dans l'attentat.

Le jury répond affirmativement aux questions qui lui sont posées tout en admettant les circonstances atténuantes.

La cour condamne Mercuray à six ans de réclusion.

NAISSANCES DU 4<sup>e</sup> MARS. — Alfred Vanoverbecque, rue du Chemin de Fer. — Hortense Henbicq, aux 3 Ponts. — Céline Corde, rue de Mouvaux. — Joseph Delplanque, rue d'Arcole. — Clémence Desprez, au Pile. — Mathilde Mahieu, rue d'Henri. — Clémence Frady, rue Archimède. — Catherine Gisselaire, rue de la Guinguette. — Céline Lepers, rue de l'Épée. — Henri Gadonne, rue Saint-Laurent. — Marie Dheanne, rue des Arts. — Coralie Glorieux, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Céline Wolfs, rue Saint-Honoré.

DÉCÈS DU 4<sup>e</sup> MARS. — Carbondel, présent sans vie, au Fontenoy. — Marie Deneubourg, 12 jours, à la Potennerie. — Charles Bequaert, 65 ans, cafetier, rue du Chemin de Fer.

Le nommé François-Joseph Fournier, dit Paillet, âgé de cinquante ans, né à Hamel le 20 juillet 1822, est accusé d'avoir, à diverses reprises, à Guezin, Cautin et Lambres, émis ou tenté d'émettre de fausses pièces de 5 francs belges. Les antécédents de Fournier sont des plus mauvais. Il a subi plusieurs condamnations pour vols et escroqueries; la moindre est d'un an de prison.

L'accusé avoue les faits, mais il prétend avoir reçu de bonne foi contre des billets d'émission les pièces fausses qu'il a mises en circulation.

Le jury rapporte un verdict de culpabilité avec circonstances atténuantes.

La cour condamne Fournier, dit Paillet, à quatre années d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende.

PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS. Composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à... 6.25 Les deux pains, à... 12.50 Les quatre pains, à... 25.00 Les huit pains, à... 50.00 Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 4 Mars 1873.

Le maire de Roubaix, J. DEREGNAUCOURT. Publié le 26 Février 1873.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

| Mouvement du mois de Février 1871 |                        |
|-----------------------------------|------------------------|
| 8.125 colis de laine peignée      | 875.276 k <sup>g</sup> |
| 29 » d'écauilles et blousses      | 3.190                  |
| 148 » de laine filée              | 15.752                 |
| 9 » de soie                       | 318                    |
| 1938 » de coton                   | 207.743                |

| Mouvement du mois de Février 1872 |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 9.652 colis de laine peignée      | 1.040.081 k <sup>g</sup> |
| 62 » d'écauilles, blousses        | 6.747                    |
| 299 » de laine filée              | 32.095                   |
| 4 » de soie                       | 48                       |
| 2.538 » de coton                  | 271.430                  |

| Mouvement du mois de Février 1873 |                        |
|-----------------------------------|------------------------|
| 5.660 colis de laine peignée      | 609.535 k <sup>g</sup> |
| 18 » d'écauilles, blousses        | 2.963                  |
| 404 » de laine filée              | 42.809                 |
| 6 » de soie                       | 121                    |
| 2.441 » de coton                  | 257.709                |

10,249 colis pesant ensemble 1.102.259 k<sup>g</sup>

12.555 colis pesant ensemble 1.350.311 k<sup>g</sup>

8.499 colis pesant ensemble 912.287 k<sup>g</sup>

Le Directeur, A. MUSIN.

Caisse d'épargne de Roubaix. Bulletin de la séance du 2 Mars 1873.

Sommes versées par 151 déposants, dont 20 nouveaux Fr. 12,768 277 demandes en remboursement 17,022 92

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Réquillart-Desaint et Étienne Motte, directeurs.

Première Communion

GRAND ET BEAU CHOIX de LIVRES DE PRIÈRES

IMAGES, CROIX, MÉDAILLES, CHAPELETS

Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 1, Roubaix.

MOIS DE SAINT-JOSEPH

Composé de trois neuvaines et un triduum POUR TOUTS LES JOURS

MOIS DE MARS Par le R. P. A. LEFEBVRE

De la Compagnie de Jésus. Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 1.

Nouvelles du soir.

Le duc de Chartres et le général de Gallifet bloqués par les arabes.

Une lettre que nous recevons à l'instant d'Algérie nous apporte les plus graves nouvelles de l'expédition algérienne, tentée par le général de Gallifet, dans l'extrême Sud.

Cette lettre, datée de Guelma, 27 février, émane d'une personne bien placée pour être exactement et promptement renseignée; nous n'avons donc malheureusement aucune raison de mettre en doute l'authenticité des renseignements qu'elle nous transmet. (Guelma est un chef-lieu de sous-préfecture du département de Constantine).

D'après ces renseignements, la colonne commandée par le général de Gallifet et forte au plus de sept cents hommes, après s'être avancée trop bravement jusqu'à Ouargla et El Goleah, dans le Sahara, est, depuis le 18 février, étroitement bloquée dans ce dernier poste par toutes les fractions des Chaambas (dix mille hommes environ), à cent cinquante lieues de tout point de ravitaillement, au milieu d'un pays Touareg et manifestement hostile.

Cette colonne se compose de : Un escadron de spahis indigènes et trois pelotons de chasseurs d'Afrique sous les ordres du chef d'escadron d'Orléans (duc de Chartres); Deux compagnies de turcos, commandées par le capitaine Deplancq; Et trois compagnies de discipline, commandées par le capitaine Cremer, frère de l'ex-général Gambettiste.

C'est le 26 février que cette grave nouvelle est arrivée à Guelma, et il y avait déjà huit jours que le général de Gallifet était bloqué.

En ce moment, on organise de tous côtés un noyau de renforts pour aller à son secours. Biskra a été désigné comme point de ralliement. Mais il faudra un mois à ces renforts pour arriver à Ouargla.

Le général de Gallifet a-t-il assez de vivres pour tenir jusque-là? Nous voulons l'espérer; nous savons, en tous cas, qu'il est homme d'énergie, et s'il ne faut que des prodiges de courage pour sortir de la situation critique dans laquelle il se trouve, il les fera. (Paris-Journal).

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 5 mars 1873. Le discours de M. Thiers a produit une grande impression de conciliation, (1) on peut en juger, du reste, par les applaudissements qu'il ont accueilli et le vote qui a suivi. M. Thiers a reçu les félicitations d'une foule de députés; l'extrême droite et l'extrême gauche seuls ont gardé le silence.

L'affaire du Transcontinental Pacific rail road, est venue hier devant la 7<sup>e</sup> chambre correctionnelle.

Quatre prévenus sur sept ont comparu, ce sont MM. Lissignol, Gaudré, Boileau, Crampon et Poupinel, défaut est donné contre les trois autres.

L'acte d'accusation, qui n'est qu'un long exposé des faits, est lu par M. l'avocat de la République, Bérard des Glageux.

L'audience est renvoyée à aujourd'hui.

Paris, 5 mars, 1 h. soir. On assure que Bourbaki serait mandé à Versailles.

Don Carlos a été vu à St-Jean de Luz; il est recherché par les autorités françaises.

Madrid, 4 mars, soir. M. Figueras donnera aujourd'hui lecture d'un projet de loi convoquant une Constituante pour le premier mai, et fixant les élections au dix avril.

Après avoir voté le projet de loi abolissant l'esclavage à Porto-Rico et autres projets de loi pendans, l'Assemblée actuelle suspendra ses séances, nommant une commission permanente.

On assure que les bureaux se réunissent aujourd'hui pour nommer une commission chargée de faire un rapport sur le projet de convocation d'une assemblée constituante.

Berlin, 4 mars. La Gazette de l'Allemagne du Nord, journal officieux, dit, au sujet d'une communication du Journal de Belfort, que des négociations relatives à l'évacuation du territoire français sont peut-être sur le point d'être entamées, mais que, dans aucun cas, Belfort ne sera évacué avant que le paiement du dernier million ne soit achevé.

Stockholm, 4 mars. L'état du duc de Dalarne, qui s'était amélioré dans la journée d'hier, a empiré cette nuit, et le duc est mort ce matin à 9 heures et demie.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 5 mars. (Dépêche de MM. Kabié, Baswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1,000 b., marché ferme, petite demande pour disponible, livrable inchangé.

Liverpool, 5 mars. (Dépêche de MM. Kabié, Baswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 12,000 b., disponible ferme, livrable calme.

New-York, 5 mars. (Dépêche de MM. Kabié, Baswilwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Coton, 20 3/4 — Recettes 41,000 b.

Liverpool, 4 mars. Clôture. — Cotons : Ventes 12,000 balles, dont 1000 b. pour la spéculation et l'exportation. Marche ferme.

Avis divers.

ANVERS, 4 mars. — Cotons : Il s'est traité aujourd'hui 75 balles coton Louisiane disponibles, à fr. 113 par 50 kilos.

Laïnes : Il s'est vendu aujourd'hui 70 balles laine en suint de la Plata.

BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

HEURES DE LEVÉES DES BOITES. Boîte du bureau : à 9 heures du matin pour les lignes de Calais, Anglet, Lille, Toureing, Tournai, — à 11 h. 50 du matin, pour Paris, Lille, Tourcoing, Belgique, — à 4 h. du soir, pour Lille, Valenciennes, Tourcoing, Gand, Courtrai, — à 5 h. 15 du soir, pour Paris et Erquelines, — à 8 h. 50 du soir, pour Paris, Lille, Tourcoing, Anglet, Belgique.

| BOITES SUPPLÉMENTAIRES | LEVÉES |         |        |        |        |
|------------------------|--------|---------|--------|--------|--------|
|                        | 6 h    | 9 h     | 11 h   | 4 h    | 8 h    |
| Rue de l'Alouette      | 6 h 10 | 10 h 40 | 3 h 10 | 4 h 25 | 7 h 45 |
| La Gare                | 6 h 15 | 10 h 45 | 3 h 15 | 4 h 30 | 7 h 50 |
| Rue de Blanchemaison   | 6 h 20 | 10 h 50 | 3 h 20 | 4 h 35 | 7 h 55 |
| Rue de Tourcoing       | 6 h 25 | 11 h    | 3 h 25 | 4 h 40 | 8 h    |
| Rue Peilart            | 6 h 30 | 11 h 10 | 3 h 30 | 4 h 45 | 8 h 10 |
| Rue des Lignes         | 6 h 35 | 11 h 15 | 3 h 35 | 4 h 50 | 8 h 15 |
| Rue du Galon-d'Éau     | 6 h 40 | 11 h 20 | 3 h 40 | 4 h 55 | 8 h 20 |
| Place de la Liberté    | 6 h 45 | 11 h 25 | 3 h 45 | 5 h    | 8 h 25 |
| Place St-Élisabeth     | 6 h 50 | 11 h 30 | 3 h 50 | 5 h 05 | 8 h 30 |
| Barque d'Or            | 6 h 55 | 11 h 35 | 3 h 55 | 5 h 10 | 8 h 35 |
| Rue des Fabricants     | 7 h    | 11 h 40 | 4 h    | 5 h 15 | 8 h 40 |
| Place de la Mairie     | 7 h 05 | 11 h 45 | 4 h 05 | 5 h 20 | 8 h 45 |

Les dimanches et jours fériés, la dernière levée des boîtes supplémentaires n'a pas lieu.

(1) C'est l'Agence Havas qui écrit cela.

AVIS MÉDICAL.

M. Marie jeune, de a maison MARIE frères, rue de l'Arbre-Sec, 44, à Paris, médecin inventeur du BANDAGE ELECTRO-MEDICAL, pour la guérison radicale des hernies et descentes et la contention des plus difficiles et volumineuses, a l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies qu'il fera lui-même l'application de ses appareils à Roubaix, du dimanche 9 au jeudi 13 mars, de 11 heures à 5 heures, rue Blanchemaison, 9. — Il reçoit à Lille jusqu'au vendredi 7 mars, rue de Paris, 24.

Les personnes qui l'honorèrent de leur confiance, peuvent compter sur un prompt succès et un soulagement immédiat. Ces bandages sont les seuls dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté aient constaté les succès. Leur action électro-médicale contracte les nerfs, resserre les parties formant hernie, et, sans danger ni douleur, assure la guérison en peu de temps. 3534

Le Guarana ou Paullinia du Brésil, est un médicament d'une efficacité rare contre les migraines, maux de tête, névralgies, diarrhées. Un seul paquet suffit le plus souvent pour faire disparaître la plus violente migraine. En exigeant le cachet de M. Grimault et C<sup>o</sup>, pharmaciens et importateurs de ce produit, on l'obtient pur et 50 0/0 meilleur marché. Chaque boîte contient en effet 12 paquets et se vend 3 fr. — Dépôt Pharmacie Colle, Grande-Place, Roubaix. 3270.

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE, LA VIE, L'AVANCEMENT, LA RETRAITE. Auguste FERON. Représentation de l'Assuré (sans frais pour l'Assuré) dans toutes les opérations d'Assurances : Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

DENTS ET DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti. DENTS et DENTIFIERS, système Américain SANS RESSORTS Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE 66, rue d'Angleterre, à LILLE

CHOCOLAT-MENTHE

SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGENT le véritable nom 3273

CONFÉRENCES ADRESSÉES

AUX Mères chrétiennes par M. l'abbé Th. PIERRET DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE BETHEL

Ouvrage approuvé par S. G. Mgr. Landriot, évêque de Rouen et par S. G. Mgr. Regnault, évêque de Chartres.

Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 1, Roubaix.

BOURSE DE PARIS

| VALEURS          | Clôture | Cl. préc. | Hauss. | Baisse |
|------------------|---------|-----------|--------|--------|
| <b>A TERME</b>   |         |           |        |        |
| 3 0/0            | 57.50   | 57.47     | 0.03   | 0.00   |
| 5 0/0 1871       | 89.65   | 89.35     | 0.10   | 0.00   |
| 5 0/0 1872       | 91.52   | 91.45     | 0.07   | 0.00   |
| Foncier          | 430.00  | 430.00    | 0.00   | 0.00   |
| Mobilier         | 430.00  | 430.00    | 0.00   | 0.00   |
| Générale         | 588.75  | 587.50    | 1.25   | 0.00   |
| Banque de Fr.    | 4435.00 | 4475.00   | 40.00  | 0.00   |
| Banque de P.     | 1238.75 | 1242.50   | 3.75   | 0.00   |
| Est              | 628.75  | 623.75    | 5.00   | 0.00   |
| Lyon             | 887.50  | 882.50    | 5.00   | 0.00   |
| Midi             | 835.00  | 835.00    | 0.00   | 0.00   |
| Nord             | 1020.00 | 1016.25   | 3.75   | 0.00   |
| Orléans          | 865.00  | 865.00    | 0.00   | 0.00   |
| Ouest            | 820.00  | 820.00    | 0.00   | 0.00   |
| Gaz              | 731.25  | 730.00    | 1.25   | 0.00   |
| Immobilier       | 0.00    | 0.00      | 0.00   | 0.00   |
| Suez             | 390.00  | 415.00    | 25.00  | 0.00   |
| Italien          | 65.75   | 65.95     | 0.20   | 0.00   |
| Espagnol         | 162.50  | 160.00    | 2.50   | 0.00   |
| Autriche         | 780.00  | 780.00    | 0.00   | 0.00   |
| Lombard          | 443.75  | 443.75    | 0.00   | 0.00   |
| <b>COMPTEANT</b> |         |           |        |        |
| 3 0/0            | 57.30   | 57.25     | 0.05   | 0.00   |
| 5 0/0 1871 c.    | 89.35   | 89.15     | 0.20   | 0.00   |
| 5 0/0 1872       | 91.40   | 91.15     | 0.25   | 0.00   |
| 4 1/2            | 82.75   | 83.00     | 0.25   | 0.00   |
| Morgan           | 516.25  | 516.25    | 0.00   | 0.00   |
| Ville 1869       | 278.00  | 277.00    | 1.00   | 0.00   |
| » 1871           | 252.00  | 250.00    | 2.00   | 0.00   |
| Est              | 278.00  | 275.00    | 3.00   | 0.00   |
| Lyon             | 280.00  | 280.00    | 0.00   | 0.00   |
| Midi             | 273.75  | 275.00    | 1.25   | 0.00   |
| Orléans          | 274.75  | 273.75    | 1.00   | 0.00   |
| Orléans à Ch.    | 230.00  | 230.00    | 0.00   | 0.00   |
| à Rouen N.       | 222.50  | 222.50    | 0.00   | 0.00   |
| à Sud            | 225.00  | 225.00    | 0.00   | 0.00   |
| <b>EN BANQUE</b> |         |           |        |        |
| Espagne Int.     | 207/16  | 201/8     | 5/16   | 0.00   |
| Esp. Ext. 1869   | 233/16  | 231/16    | 2/16   | 0.00   |
| Esp. Ext. 1871   | 237/8   | 235/16    | 1/16   | 0.00   |
| Turc             | 55/30   | 55/15     | 0.35   | 0.00   |
| 60/0 Péruvien    | 761/4   | 761/8     | 1/8    | 0.00   |

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 4 mars.

Nous ne désirons et nous ne croyons pas qu'on monte beaucoup aujourd'hui; la hausse d'hier sur le Trois, 0 30 sur le Cinq et l'emprunt nous semble suffisant.

Il paraît que la spéculation elle-même pense que l'on marche un peu trop vite, puisque dès hier soir, les cours du boulevard étaient en réaction sensible sur les cours de clôture du parquet.

Un grand établissement de crédit est intéressé au progrès de l'Emprunt; c'est à lui que nous devons très-probablement les achats soutenus de ces derniers jours et que nous devons le progrès général du mois qui commence; toutefois, s'il ne se contente pas d'une hausse graduelle très-moderée, nous sommes persuadés qu'il n'atteindra pas son but.

Ce matin aucune nouvelle politique, la Bourse sait bien que les 300 voix de majorité données samedi à M. Dufaure garantissent le vote final; sous le péristyle et à la corbeille on est rassuré.

Le début se fait assez mal, il y a en Bourse, comme au boulevard, une réaction sensible. Le Trois ouvre